



Association Nationale Maréchal Lyautey

Association Loi 1901 - J.O. n° 125 du 30 mai 1980 - Château à 54115 Thorey-Lyautey
Courrier à : BP 13851 - 54029 Nancy Cedex - Tél : 03 83 25 12 12
Siret : 324 142 926 000 252 - e.mail : chateau-lyautey@wanadoo.fr - : www.lyautey.fr

Note à Monsieur le Président du Comité National d'Entente Président de la Saint-Cyrienne

Vous avez soumis à notre association un projet de communiqué commun dont je vous remercie. Si j'approuve l'initiative, je n'y souscris pas à en l'état de sa formulation pour les raisons suivantes :

- le sujet d'actualité qui motive ce communiqué est le jugement sacrilège porté par le candidat Macron sur la colonisation en tous temps et en tous lieux. Or, le communiqué dans son titre ramène le sujet au périmètre France-Algérie. Aux pourquoi et pourquoi des questions posées, il est aisé de répondre que nous sommes en période électorale et que tout est permis pour recueillir des voix, ce qui n'exclut pas les calculs criminels. Mais le mal est plus profond et n'est pas évoqué. Il révèle pourtant le gauchisme d'un gourou sans scrupule :

- les propos de Mr Macron qualifiant la colonisation de « **crime contre l'humanité** » ne sont pas condamnés avec la fermeté qui s'impose. **Il ne s'agit pas de maladroresses.** Emettre un texte qui pose des questions au lieu de donner des réponses est un procédé connu pour « *noyer le poisson* » ce qui évite de s'engager sans ambiguïté. Il ne s'agit pas de maladresse du candidat, mais d'un crime contre l'Histoire et ses acteurs. Qui a lu Boileau sait qu'il faut appeler un chat, un chat

- de ce fait, le Maréchal Lyautey, comme les Gallieni, Bugeaud, Savorgnan de Brazza, Laperrine, Faidherbe et tant d'autres sont trahis et livrés comme des criminels à la justice de l'anti-France. C'est une insulte non seulement à leur mémoire, mais encore une condamnation de tous ceux qui ont choisi pour leur promotion le nom de ces héros de la grandeur de la France, sans compter tous les autres à quelque titre que ce soit.

- en outre, les propos tenus qui auraient du, en premier lieu, être condamnés par le Chef de l'Etat - qui ne dit rien consent ! - s'attaquent aussi aux Nations qui ne les partagent pas. Ainsi, quand, en juin 1999, SE Monsieur l'Ambassadeur du Maroc en France déclare dans un discours à Nancy que « Lyautey appartient autant à l'Histoire du Maroc qu'à l'Histoire de France », il ne lui vient pas à l'esprit de parler de crime contre l'humanité.

En conclusion, le texte proposé ne peut que disqualifier ceux qui se satisferaient des habituelles réactions politiquement correctes sans ferme condamnation et, de fait, donneraient un certain crédit aux propos du candidat Macron. En cela, ils deviendraient ses complices.

Pour toutes ces raisons, l'Association Nationale Maréchal Lyautey que je préside ne peut souscrire à un tel communiqué. Le Maréchal Lyautey disait : « Il faut savoir ce que l'on veut et où l'on va ». En l'occurrence, il faut éviter de *donner des verges pour se faire battre*. Il vaut mieux se joindre, comme l'a fait, par exemple, l'ASAF (asafrance.fr), à celles et à ceux qui ont contre-attaqué **vite et bien** pour renforcer leurs prises de position au lieu d'en affaiblir la portée par des propos passe-partout qui minimisent le forfait exprimé au nom de la bien-pensance auto-proclamée.

Pour ma part, j'ai rendu publique ma réaction (en PJ) publiée sur magistro.fr.

Le 22 février 2017

Colonel (er) P. GEOFFROY
Président

Signé : GEOFFROY